

PROVINCE DE QUÉBEC42^F LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 10 NOVEMBRE 2020

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 10 novembre 2020*

Aujourd'hui, à onze heures trente, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 52 Loi visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers qui reçoivent des services des établissements privés

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.